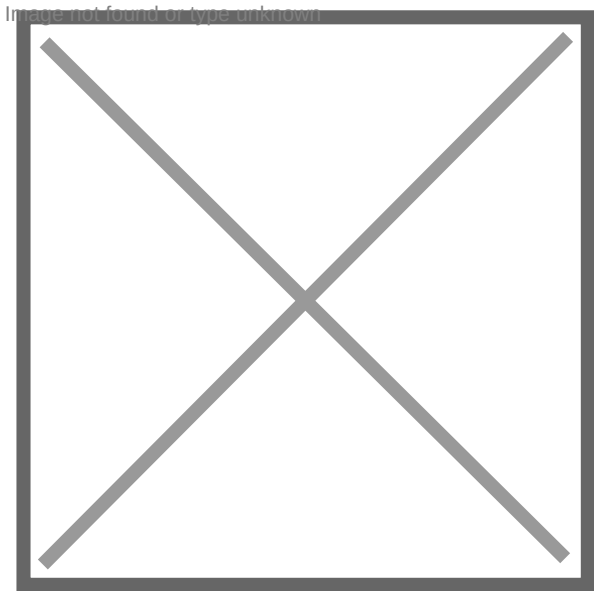




Accès des vendeurs professionnels sur les vide greniers

Par **barsala**, le **28/03/2011** à **19:09**

Bonjour,

Un grand nombre d'associations organisent des vide-greniers (vente au déballage) .

Souvent ces associations organisatrices refusent aux professionnels (commerçants, auto-entrepreneurs, etc) d'exposer et de vendre sur leur manifestation.

Lorsque ce vide grenier est organisé sur la voie publique (rue, place , local communal, stade ou enceinte sportive publique, etc.) en ont ils le droit ?

Ne s'agit il pas d'un refus de vente?

Merci de vos réponses.